

F.S.U. 66

Bulletin trimestriel de la Section
des Pyrénées Orientales
de la **Fédération Syndicale Uni-
taire** Éducation, Recherche, Cultu-

CAHIER SPECIAL CONGRES 2010



ENTRONS DANS LE DEBAT !

Dans le cadre de la préparation du Congrès National, les adhérents de la FSU viennent de s'exprimer par le vote. Dans les P-O, l'analyse des résultats (voir page 2) nous apporte quelques motifs d'inquiétude et de satisfaction aussi. Ils se traduisent par une participation moins importante des adhérents elle atteint 32% (contre 50% en 2007), mais un plus grand nombre de syndi-

cats se sont exprimés sur l'orientation départementale.

Parce que nous sommes une organisation syndicale qui a toujours revendiqué l'implication des syndiqués, une telle évolution doit nous interroger. Durant les trois dernières années l'équipe départementale s'est attelée à représenter la FSU dans des secteurs de plus en plus diversifiés (éducation, élèves sans-papiers, protection sociale, formation continue, défense des libertés publiques, fonction publique ...) avec le souci d'avoir toujours une démarche fédérale. Ces résultats confortent cette démarche, celle de se doter d'un outil syndical apte à peser dans les débats de société. La reconduction de la majorité sortante est un signe fort, avec 82% des suffrages exprimés cela nous incite à poursuivre ce chemin.

Parce que les questions en débat au sein de la FSU ne peuvent être tranchés par quelques camarades, nous vous invitons à prolonger votre engagement en participant très nombreux aux travaux du Congrès Départemental, nos délégués au Congrès National n'en seront que plus représentatifs.

Dans un contexte où les mauvais coups pleuvent (RGPP, suppressions de postes, réforme des collectivités locales, régression de notre pouvoir d'achat, gestion des ressources humaines par le stress, réforme des lycées, réforme de l'organisation des établissements du second degré, ...), il est indispensable que chacun prenne conscience de la hauteur des enjeux et qu'il faut aussi recréer des solidarités, afin d'étendre et amplifier les mobilisations pour stopper les choix régressifs et en imposer d'autres. Nous pensons que la FSU est l'organisation qui peut le mieux contribuer à cette construction ... mais rien ne se fera sans vous.

Pour être entendus, et obtenir des résultats, nous devons être nombreux et visibles. Voter, c'est bien, s'impliquer, c'est mieux! Ensemble construisons une FSU plus forte et mieux écoutée!

Françoise Chatard et Gérard Gironell

18 rue Condorcet 66000 PERPIGNAN
tél 09.65.29.48.80 fax: 04.68.50.32.31
e-mail: fsu66@fsu.fr http://fsu66.free.fr

Directeur de la Publication:
M. FRANQUESA
Imprimé par nos soins
ISSN en cours
CPPAP: 0711 S 06469

Dispensé de timbrage
Routage 206
Perpignan Centre de Tri



Déposé le 11/12/2009

FSU 66
6ÈME CONGRÈS DÉPARTEMENTAL

Mardi 12
& mercredi 13 janvier 2010

Palais des Sports
de Duguay Trouin
PERPIGNAN

Ensemble pour construire une
FSU encore plus forte !

Sommaire :

- P2 Résultats des élections internes nationales et départementales.
- P3 à 4 Bilan d'activité de la section départementale 2007 2009
- P4 à 7 Contributions aux travaux du congrès départemental
- P8 Ordre du jour et déroulé du congrès départemental. **IMPORTANT** Modalités et bulletin d'inscription au congrès départemental

Consultation des adhérents de la FSU du 5 au 26 novembre 2009 Résultats départementaux

au 7 décembre 2009	EPA	SNEP	SNES	SNESup	SNICS	SNPESpji	SNUJEP	SNU-ipp	SNU-TEFI	UNATOS	SNASUB	SNUAS-FP	SNU-PDEN	SNCS	SNETAP	SNE	SNEPAP	SNAC	SYGMA	TOTAL
INSCRITS	1	75	513	50	12	16	5	599	26	7	22	12	1	10	52	7	1	1	10	1399
VOTANTS		35	198	9		8		175												
Blancs ou nuls		0	9	0		0		2												
Vote sur l'orientation fédérale nationale																				
EXPRIMES		35	189	9		8		173												
Unité et Action		34	152	3		8		133												
Ecole Emancipée		1	32	6		0		34												
PRSI		0	2	0		0		1												
Emancipation		0	3	0		0		0												
Front Unique		0	0	0		0		0												
Vote sur le Rapport d'activité nationale																				
POUR		28	136	7		4		121												
CONTRE		0	9	1		0		8												
ABSTENTION		5	50	0		4		39												
REFUS de VOTE		0	2	0		0		5												
1- A		15	83	4		2		55												
1- B		10	63	5		4		60												
2- A		21	87	2		4		67												
2- B		2	52	7		2		46												
3- A		21	107	4		3		70												
3- B		1	33	5		3		43												
Vote sur l'orientation fédérale départementale																				
INSCRITS	1	75	513	50	12	16	5	599	26	7	22	12	1	10	52	7	1	1	10	1420
VOTANTS	10	35	198	9	3	8	1	175	0	1	9	4	1	1	3	0	0	0	1	449
Blancs ou Nuls	110	1	9	0	0	0	0	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15
EXPRIMES	1210	34	189	9	3	8	1	170	0	1	9	4	1	1	3	0	0	0	1	434
<i>Unité et Action</i>	13310	33	155	6	3	8	0	133	0	1	7	4	1	0	3	0	0	0	1	355
<i>Ecole Emancipée</i>	0	1	34	3	0	0	1	37	0	0	2	0	0	1	0	0	0	0	0	79

Ce tableau rassemble tous les résultats parvenus au siège de la FSU 66, le 7 décembre. Ils permettent de déterminer les représentants au CDFD (Conseil Délibératif Fédéral Départemental):

- La liste **UNITE et ACTION et sans tendances obtient: 20 sièges (+4)**
- La liste à l'initiative de l'**ECOLE EMANCIPEE: 4 sièges (+1)**.

Le nouveau CDFD du 5 janvier 2010 désignera le Bureau et le Secrétaire Départemental.

En 2007 les adhérents avaient voté pour des listes de 19 candidats au titre des tendances, compte tenu de la présence de nouveaux syndicats de la FSU dans le département la liste correspondant à la partie élue du CDFD a été portée à 24, la liste sortante U&A sort donc renforcée de cette consultation.

Le CDFD (Conseil Délibératif Fédéral Départemental) comprendra, conformément aux statuts) outre les 24 élus sur les listes soumises au vote (voir résultat ci-dessus) 1 représentant Unité et Action et 1 représentant Ecole Emancipée, 26 représentants des syndicats nationaux (en fonction du nombre d'adhérents: 3 pour le SNES, 3 pour le SNUipp et 1 pour les 17 autres syndicats représentés dans le département.

La section départementale FSU 66 s'est dotée en 2007 d'un secrétariat bicéphale, tout en poursuivant les orientations actées précédemment.

Si les mobilisations ont largement porté sur la défense des services publics, le pouvoir d'achat, la protection sociale et les régimes de retraites, ce fut en rapport avec la multiplication des attaques que nous subissons depuis l'arrivée à l'Élysée du nouveau Président de la République, Nicolas Sarkozy. Les atteintes gouvernementales au fondement de la Fonction Publique se traduisent par des réductions drastiques d'effectifs, supprimant un départ à la retraite sur deux. Elles ramènent à des notions de rentabilité le service rendu à la population, déstructurent le réseau territorial pour répondre aux impératifs de la LOLF, cassent l'infrastructure administrative avec la RGPP et ainsi le statut des personnels.

A l'Éducation, nous connaissons des attaques frontales autant sur les valeurs de l'enseignement que de ceux qui l'exercent. L'École devient la cible principale c'est un des derniers bastions de la résistance à un modèle de société que nous refusons, celui de l'ultralibéralisme. Les valeurs que nous tentons de transmettre, celle de la République, celles qui ornent les frontons de nos mairies, sont mises à mal continuellement par les « réformes » concoctées en haut lieu.

Si en 2007 nous avons obtenu le recul sur le décret De Robien, ce fut au prix d'une inflation d'heures supplémentaires alourdissant le service des enseignants, en cette période de pénurie de postes, en décembre 2008 nous arrachons le gel de la « réforme des lycées Darcos », que l'on nous ressort aujourd'hui en pire sous le nom de « réforme Chatel ». Au-delà de ces satisfecit de nombreuses mobilisations n'ont pas connu une seule victoire ou le moindre repli ministériel, pas même sur la LRU qui a connu une large et durable mobilisation.

Pourtant nous n'avons ménagé nos efforts, participant nombreux aux manifestations nationales et bien sûr locales également. Les attaques ministérielles contre l'École sont multiples, autant sur les maternelles, les RASED, les RIS, que dans le second degré sur le contenu et le cadre de l'enseignement dispensé aux élèves avec la réforme des lycées et celle de l'enseignement professionnel. Le Collège n'est pas épargné, son devenir, comme lieu de formation identique pour tous donnant à chaque élève le même socle commun, est lui aussi menacé, sans perspective ni de qualité ni de réflexion autour de sa problématique.

L'action nationale pour la défense des services publics n'a pas eu l'écho suffisant localement pour instaurer un véritable travail unitaire avec les deux autres syndicats engagés nationalement qui sont la CGT et Solidaires. Cela reste un véritable enjeu pour 2010. La recherche de convergence des luttes doit rester un objectif, mais pas à n'importe quel prix.

Sur la question de la précarité, nous sommes restés vigilants sur le devenir des emplois de contractuels, qu'ils soient AVS, CAE, médiateurs ou quelque autre appellation. Nous continuerons d'interpeller les élus des collectivités territoriales, les administrations de l'emploi et du travail, la Préfecture, l'IA et le rectorat sur les suites de ces dispositifs qui se succèdent mais jamais ne pérennisent des emplois

pourtant reconnus nécessaires voire indispensables.

Nos relations avec les anciens représentants de l'Etat, que ce soit l'IA ou le Préfet, n'ont pas été des plus cordiales, ni même tout simplement correctes. Nous gageons sur le changement...dans la continuité ???

Il nous paraissait important de poursuivre le travail de soutien aux syndicats en construction ou en mutation, comme l'UNATOS, dont la plupart des personnels sont devenus des agents territoriaux, ou comme le SNUEP, le SNU-Pôle Emploi. De nouveaux syndicats se sont constitués dans notre département, le SNE, SYGMA, ils méritaient toute notre attention et de trouver leur place au sein de la Fédération. Cet objectif, sans être encore complètement atteint, souvent par manque de militants en nombre suffisant pour assurer l'ensemble des responsabilités et donc de présence au sein des instances FSU départementales, garantit un lien régulier avec ces syndicats.

Pour ce faire, la parution trimestrielle du journal fédéral, permet l'expression de toutes les composantes de la FSU 66, le site internet complète l'affichage en instantané de l'information aux adhérents.

Nous avons soutenu la création de la SD SNUCLIAS, qui doit encore régler la difficulté de syndiquer des personnels TOS des collèges, ayant optés pour le Conseil Général.

Nous avons été confrontés sur le département à la crise au sein du SNUEP Académique. Nous en avons constaté les dégâts, encore récurant aujourd'hui.

La pérennité de la présence des syndicats nationaux auprès des personnels en difficulté ne s'est pas départie tout au long de l'année, parfois même sollicitant une délégation FSU66.

La volonté de représenter ou faire représenter la FSU sur l'ensemble des secteurs où exercent des personnels relevant de son champ de syndicalisation est une préoccupation constante du bureau de la section départementale. L'ensemble des instances représentatives des personnels départementales et régionales se voient dotées de délégations FSU 66 plurielles et à parité.

Durant ces trois années, la SFR (Section Fédérale des Retraités) s'est créée, un de ses membres est le Président de la FGR.

Nous avons encore et toujours été solidaires des salariés des ASF, en appel cette année, mais aussi être présent auprès des 4 représentants départementaux poursuivis suite à la manifestation du 23 mai 2003. Après un procès où la seule charge retenue restait l'entrave à la circulation, une peine et une amende avec sursis ont nécessité de poursuivre en appel et maintenant en cassation, pour accéder à la Cour Européenne des Droits de l'Homme.

L'année 2008 fut riche en élections professionnelles, elles connurent des succès variés, si la FSU s'est maintenue là où elle avait une histoire forte et déjà une représentativité, comme à l'EN ou à la PJJ, elles n'eurent pas les résultats

(...suite p4)

souhaités là où son parcours commençait, comme à la Territoriale, malgré une grande mobilisation de ses militants., nous ne réussîmes pas à constituer de listes pour les élections des Conseils de Prud'homme.

En matière de formation, nous avons pu proposer un large éventail de stages aux syndiqués :

- Une formation sur les incidences des lois du 7 mars 2007, prévention de la délinquance et prévention de l'enfance, sur les métiers de l'Education a été animée par le Syndicat de la Magistrature
- Une information sur les mutations de la protection sociale, y compris dans la FP, par le référencement avec la SFR et la MGEN
- Au niveau du CFR, des formations régionales : Participation au stage régional sur la RGPP.

Nous avons pu inscrire des syndicalistes à différents stages nationaux de la FSU. Nous avons participé à l'initiative régionale du CFR FSU « des services publics pourquoi faire ? » animé par Anicet LEPORS.

Nous contribuons activement à l'observatoire de la Laïcité et deux de nos militants ont animé un débat public sur ce thème. Comme nous avons participé au colloque avec l'AEFTI sur les discriminations dans le monde du travail.

Nous étions partie prenante de l'initiative intersyndicale, en partenariat avec des associations de défense des sans papier, auprès du service des étrangers et de la Préfecture sur les situations des « travailleurs salariés sans papier, complétée par une rencontre de l'Union Patronale de l'UPA et de la FDSEA.

La FSU a participé activement aux différents débats publics et actions organisés en lien avec les collectifs dont elle fait partie, que ce soit le RESF, le CDDEL, les collectifs Femmes, « non au musée », Santé, devenu D4S « Collectif pour le Droit à la Santé et une Sécurité Sociale Solidaire », contre la privatisation de la Poste, Urgence Climatique et Justice Sociale.

Ainsi au RESF, nous récoltons les fruits de nos réussites précédentes en recevant régulièrement de nouvelles demandes de soutien d'enfants dont les parents sont menacés d'expulsion. Les périodes estivales ont demandé l'instauration de réseaux de vigilance, pour que ces mois de vacances ne laissent pas la place aux forces de l'ordre pour appliquer des OQTF.

Le CCDEL a connu cette année encore une bonne participation d'un public diversifié à ces films suivis de débats en présence d'intervenants de qualité, de nombreuses associations, syndicats et partis le constituant. Il poursuit son interpellation du CG sur l'application des lois du 5 mars 2007, de Prévention de la Délinquance et de Protection de l'Enfance. Après avoir animé toute l'action contre le fichier EDVIGE dans le département il reprend la lutte contre ses descendants, sortis par décrets le 18 10 09. Il s'ouvre à de nouvelles organisations telles que le collectif LGBT, DEI France.

La FSU 66 s'est aussi signalée par un positionnement clair sur le traité de Lisbonne, et s'est engagée dans le collectif local pour un référendum.

La FSU est membre des CA du CIBC et de l'ADPEP association où elle intervient dans les commissions spécialisées.

Enfin, nous avons répondu favorablement aux diverses sollicitations des partis de gauche, tant autour de la situation du mouvement social que du travail et du syndicalisme.

Nous avons tenu un stand « autogéré » à la fête du TC. L'interpellation des élus, confrontés au démantèlement des services publics de proximité, à la perte de leurs sources de financements, en charge de la représentation citoyenne sera aussi un objectif en 2010.

2010 démarrera très fort avec le congrès départemental suivi du congrès national de Lille qui posera outre la question de l'affirmation des mandats de la FSU, celle de la re-composition syndicale dans un nouveau contexte sur les règles de la représentativité.

Une des priorités sera, pour le prochain mandat, de continuer à tricoter le fédéralisme départemental, l'ouvrage est sur le métier, bâtissons le ensemble.

Françoise Chatard & Gérard Gironell SD FSU 66

Clin d'œil

La SFR (section fédérale des retraités) des la FSU 66 existe, nous l'avons rencontrée sur les chemins de l'exil...

En effet, c'est sur le versant sud des Pyrénées, à la Junquera, puis à la Vajol que se sont donné rendez-vous plus d'une quarantaine d'adhérents de notre fédération, pour une journée consacrée à se souvenir, à connaître, à comprendre ce qu'avait été l'exode des Républicains espagnols pendant l'hiver 1939. Des camarades de la section retraités de l'Aude s'étaient joints à nous pour suivre les explications de Serge Barba, président de FFREEE tout au long de cette journée riche et conviviale, mais pas tout à fait neutre. C'est au Musée de l'Exil à la Junquera qu'a débuté notre visite : une présentation poignante, mais aussi une excellente mise en perspective de ce qui a été la première déportation massive de population civile de notre siècle... qui par la suite en a, malheureusement, vu d'autres Puis à la Vajol, lieu de passage choisi par les autorités de la République espagnole, visite du monument commémoratif de cet exil où l'on voit une enfant amputée d'une jambe tenant la main de son père, monument réalisé à partir d'un photo prise lors du passage des réfugiés au Col d'Ares. Avant le repas nous avons fait soit en voiture, soit à pied une partie de cette route de l'exil, soit par le col de Manrella, soit par le Col de Lli. Le temps était des plus cléments, ce n'était pas le cas en Février 1939. Merci à tous les participants, merci à Serge et à très bientôt pour les prochaines initiatives de la SFR . Nous faisons appel à tous ceux qui seraient prêts à s'associer au collectif qui en assure l'animation. (Prendre contact avec la FSU 66)

Jany PHILIBERT SFR FSU 66.

Un Congrès d'Etude sur la réforme des Collectivités Territoriales animé par Michel Angot -secrétaire national du SNUCLIAS

est organisé le **vendredi 8 janvier 2010** par le CFR Languedoc Roussillon Maison des Syndicats à Montpellier.
Les adhérents souhaitant s'inscrire dans le cadre de cette journée d'étude sont priés le faire en prenant contact avec la

Contributions aux débats du congrès

Thème 4 : La question du syndicalisme :

La question du syndicalisme est un des thèmes centraux du prochain congrès de la FSU : cette question est constitutive de notre fédération. La FSU est née de la division, de l'éclatement du syndicalisme unitaire tel qu'il avait pu être préservé dans la Fédération de l'Education Nationale, certes avec beaucoup d'insuffisances, mais avec des points d'appui importants : un fort taux de syndicalisation, la capacité à parler pour toute une profession, le rassemblement sous une même bannière de pratiquement toutes les sensibilités du syndicalisme. La FSU s'est inscrite dans cet héritage, et on peut dire qu'en une quinzaine d'années, ce qui au départ pouvait apparaître pour un pari osé est en grande partie réussi : dans les secteurs qui sont les siens la FSU regroupe souvent une majorité de la profession, elle est riche de sensibilités diverses et elle ne cesse de prôner, de mettre en œuvre l'unité au sein des différents secteurs, au sein de la fonction publique, comme sur le plan interprofessionnel.

Il faut dire que le paysage syndical français est passablement éclaté et qu'il semble plus évoluer vers davantage d'éclatement que d'unité : aux cinq confédérations se sont adjoints l'UNSA, la FSU et Solidaires. Le taux de syndicalisation est bas, le syndicalisme est quasiment absent dans beaucoup de petites entreprises, les avancées qu'il peut mettre à son actif se réduisent le plus souvent à bloquer des projets extrêmement nocifs comme le CPE, par exemple. Mais sur des questions centrales pour le salariat, comme le pouvoir d'achat, les retraites, la protection sociale, l'emploi, il faut reconnaître qu'il manque cruellement d'efficacité. Sur la question des services publics, il fait certes de la résistance, mais l'issue reste incertaine. Les travailleurs dans leur grande majorité continuent cependant à se reconnaître dans cette démarche, et cela d'autant plus qu'elle est unitaire : les manifestations de janvier et mars 2009 pouvaient laisser prévoir un sursaut, mais les mois qui ont suivi l'ont démenti. Et en cette fin 2009, il n'est pas sévère de dire que le mouvement est atone et qu'il a fallu beaucoup de courage à la FSU et à ses syndicats pour se lancer dans

la grève, le 24 novembre... qui n'a pas été ridicule. Ce qui veut clairement dire que dans le monde du travail des capacités de résistance, de mobilisation existent, que le credo libéral et son cortège de souffrances ne sont pas une fatalité indépassable, que le chômage, la fin des services publics, une protection sociale réduite à la portion congrue, une société profondément inégalitaire sont massivement rejetés, que l'espace existe pour développer une mobilisation sociale d'ampleur. Mais laquelle ? Avec qui ? Comment ? Pour quoi ?

La FSU n'a pas l'habitude d'aller consulter Madame Soleil. Mais cela n'empêche pas d'avancer quelques hypothèses. Rationnellement et à la lumière de notre expérience syndicale. Le premier des principes qui devrait nous guider dans cette démarche est d'avoir le souci constant d'associer à nos positions, à nos décisions, les personnels qui se reconnaissent dans notre démarche, d'accepter la critique et de susciter le débat. Ce n'est qu'à ce prix que nous pourrions engager les démarches unitaires aptes à rassembler une majorité. Parce que sur le terrain social, comme sur le terrain politique pour gagner il faut être majoritaire. Certes ça ne se mesure pas de la même façon, mais cela revient au même. Cela passe nécessairement par l'écoute, l'unité et l'ambition de jouer tout notre rôle de force de contestation et de proposition pour enrichir le syndicalisme d'une démarche démocratique, progressiste, unitaire au service du monde du travail. Je pense pour terminer que cette réflexion-là, qui est d'importance puisqu'elle fonde notre légitimité, ne devrait pas seulement nous occuper lors de nos congrès, mais devrait, un peu comme à nos débuts rester un axe fort de nos préoccupations. Et à ce titre pourquoi ne pas créer dans les départements des ateliers, des laboratoires, des groupes de réflexion, des collectifs (prenez le mot qui vous convient ou bien inventez en un autre), groupes ouverts, divers et actifs qui collectivement la prendrait en charge et qui contribueraient à faire de la question du syndicalisme une question qui concerne l'ensemble des syndiqués. Parce que c'est une question difficile.

Jean-Marie Philibert Unité et Action

Thème 4 : Un syndicalisme de transformation sociale plus que jamais à l'ordre du jour

L'année 2008-2009 a vu les grandes mobilisations interprofessionnelles, pourtant dans la plus grande unité syndicale, déboucher sur un fiasco en juin. L'unité syndicale est nécessaire mais il faut aussi qu'elle soit déterminée dans ses objectifs et ses formes d'action un peu comme la mobilisation en Guadeloupe. Face à des directions confédérales qui veulent éviter l'affrontement, la FSU n'a pas été en capacité de s'appuyer sur sa seule force de mobilisation pour faire valoir ses propositions.

Confronté aux crises économique, sociale, écologique et à la transformation profonde du monde du travail et des services publics, à une Union européenne qui détruit plus qu'elle ne construit,

aux nouvelles lois sur la représentativité, le syndicalisme doit trouver de nouvelles formes d'organisation pour répondre aux attentes des nouvelles générations.

Face au syndicalisme d'accompagnement type CFDT, il faut affirmer un syndicalisme de lutte et de transformation sociale capable de bousculer les pesanteurs des appareils et d'être à l'initiative sur le terrain interprofessionnel.

La FSU doit proposer à la fois à la CGT et à Solidaires, de la base au sommet, un processus de réflexion, de confrontation et d'action pour faire des propositions capables d'entraîner les militants et au-delà l'ensemble des salariés.

Gérard ALEXANDRE, École Émancipée

Quelle FSU pour quel syndicalisme ? contribution au Thème 4

L'avenir de la FSU, sa place et son rôle dans le paysage syndical seront à nouveau au cœur du prochain congrès fédéral. Depuis l'élargissement de la FSU à toutes les fonctions publiques du Congrès de Perpignan en 2003, qui actait d'une certaine manière les limites et le dépassement de l'autonomie héritée de 48, le paysage n'a guère évolué. Confortée dans l'Education, avec une implantation progressive et contrastée dans l'ensemble de la fonction publique (dont il faudrait tirer un réel bilan), la FSU y est devenue la 4^e force. La nouvelle donne sur les règles de représentativité, que nous avons toujours revendiqué, bouleverse le jeu et induit des rapprochements, des regroupements (tentative de fusion unsa/cgc avortée, rapprochement unsa/cfdt, fusion de syndicats de branche cgt/cfdt ...) ainsi qu'une réflexion sur la restructuration du syndicalisme français, dont tout le monde déplore la faiblesse et l'émiettement (dont nous avons d'ailleurs relativement bien préservé le secteur de l'éducation). Peu ou prou, on constate qu'un axe FSU-CGT-Solidaires se retrouve souvent sur une plateforme de revendication et des luttes communes, l'élargissement

unitaire au delà de ces organisations étant souvent purement formel et circonstanciel. Dans certains secteurs, la RGPP et les nouvelles règles ont conduit ces mêmes organisations à mener des listes communes aux élections professionnelles, démarche nouvelle qui est loin d'être anecdotique.. Se pose inévitablement la question de l'évolution à terme : structuration pérenne, rapprochement, (re)création d'une centrale unifiée, intégration ...

Plusieurs éléments sont à prendre en compte dans le débat : le mandat fondateur de la FSU (œuvrer à la réunification syndicale), le poids et les résistances des appareils, la représentativité contrastée des organisations (souvent plus complémentaire que concurrentielle)

Même si ce débat peut paraître abscons et lointain pour l'adhérent, confronté chaque jour sur le terrain au bulldozer libéral, nous ne pouvons, ni différer plus longtemps une réelle réflexion collective sur l'unité et l'unification que nous voulons pour un outil syndical plus efficace, ni laisser la prise de décision aux seules directions (con)fédérales au coup par coup sous la pression des événements ou des pesanteurs installées.

Alain Vibert-Guigue

Thème 4 : Les SD un maillon de l'action fédérale à étayer :

Dans le cadre des débats préparatoires du Congrès 2010, le thème 4 « *quelle FSU pour quel syndicalisme ?* » pose à l'alinéa 2-4-19 la question du rôle et de la fonction des Sections Départementales (SD) au sein de la Fédération. Le texte du rapporteur souligne que : *La section départementale est un niveau essentiel, une des caractéristiques de la FSU et une force. Beaucoup se joue à ce niveau, et notamment la construction unitaire, le tissage de liens interprofessionnels, et de relations avec le mouvement social pour la construction et le développement des mobilisations. Nombre de SD ont une activité très importante au plan local et multiplient les initiatives.* Le dernier CDFN d'octobre était ouvert aux SD, à cette occasion la SD 66 a, avec un nombre limité d'autres SD, participé à la rédaction d'un amendement visant à étoffer le texte du rapporteur national sur cette question. Cet amendement élaboré dans des conditions matérielles et de temps très exigües a été intégré. Mais la question de l'articulation des SD avec le niveau fédéral national doit être encore approfondie.

Les SD tirent leur légitimité du vote des adhérents des Syndicats Nationaux (SN) de leur département ; mais malheureusement tous les adhérents des SN ne peuvent s'exprimer pour désigner leurs instances fédérales départementales. Ce fait pose la question importante de la gestion du fédéralisme au niveau local, cette réflexion ne peut faire l'économie d'une remise en cause de l'organisation des élections internes de la FSU telles qu'elles s'organisent.

Ces élections sont aujourd'hui sous la seule responsabilité des syndicats nationaux qui définissent chacun les modalités du vote. Or dans le même temps les SD organisent, pour la plupart, leur propres élections internes. L'élection interne pose d'énormes problèmes organisationnels aux SD qui ont le souci d'avoir des instances qui représentent au mieux la fédération dans leur département.

Avec les syndicats qui organisent l'élection au niveau départemental il est facile de faire voter sur un bulletin adapté ou votes nationaux et départementaux figurent ensemble. Mais cela devient impossible dans le cas des SN qui organisent la consultation nationalement. Si les syndiqués de ces syndicats ont utilisé un bulletin national adapté départementalement, leur vote pour la SD ne peut-être pris en compte car il est perdu. S'ils ont utilisé le bulletin que leur fait parvenir leur national ils sont écartés des élections internes locales. Naturellement les pratiques varient selon les départements, les moyens des SD, mais cela donne lieu à des « bricolages » très peu satisfaisants.

Peut-être qu'une évolution du mode de scrutin en en confiant la responsabilité aux seules sections départementales serait souhaitable. Elles remonteraient alors les résultats « consolidés » cor-

respondant à la partie nationale. Il faut voir dans cette proposition qui est faite, une manière d'homogénéiser les pratiques, mais surtout un moyen d'impliquer mieux les adhérents des SN à la vie des sections.

Au-delà de l'aspect purement technique, un véritable problème politique se pose. Comment créer plus de fédéralisme si pour nombre de syndiqués dans nos départements l'horizon syndical s'arrête au seul SN ? Si l'on ajoute la confusion de ne voir dans la FSU qu'une fédération de syndicats d'enseignements (une erreur de perception qui ne se limite pas qu'à l'extérieur de notre fédération) animer la vie fédérale locale devient alors un vœu pieux. Comment alors attirer les adhérents, les militants non-enseignants et non-éducation vers les SD FSU ? Ne rien faire contre cela c'est accepter d'isoler les adhérents de certains syndicats dans les départements. On ne batit pas l'unité de la fédération, sa capacité de mobilisation, la capacité des SN à susciter des adhésions si au bout du compte on laisse l'impression à certains- des d'être seuls dans leur département.

D'un autre côté il est difficile aussi pour les SD de connaître avec précision les adhérents des SN présents dans leur département. Peut-être serait-il opportun de faciliter aux SD l'accès aux fichiers des SN par département ? Un certain bougé a été opéré, puisque le national nous facilite une extraction de ses fichiers de routage pour la diffusion de nos publications, ce sont ces mêmes fichiers, pas forcément réellement à jour, que nous utilisons pour « bricoler » autour nos élections internes. Il est encore possible de faire mieux en facilitant la construction de listes de diffusion pour les départements. Il faut y voir Une manière de mieux impliquer chacune et chacun à la vie locale de la fédération, un moyen aussi d'accroître la circulation d'informations et la capacité de mobilisation.

Pour finir les secrétaires de SD ont aussi le besoin de travailler ensemble, de confronter leurs expériences et leurs difficultés, les CFR permettent cela au niveau des régions peut-être faudrait-il construire au sein des instances de la fédération une structure qui facilite cette confrontation. Une instance sans pouvoir délibératif, cette structure aurait pour seul objectif de rapprocher le niveau national du niveau départemental elle permettrait de créer cet espace de débats que l'invitation à deux CDFN dans l'année ne permet pas de créer.

Cette contribution a été écrite à partir d'échanges que l'on a pu avoir entre secrétaires de SD au moment des CFR et lors du CDFN d'octobre 2009 où nous étions invités. Cette contribution doit être sûrement enrichie encore, modestement posée sur la table des débats elle ne cherche qu'à aider à la construction de notre projet fédéral.

Gérard Gironell - Unité & Action

Thème 2 : Salaires ! Comme en Guadeloupe !

Depuis 1983, tous les fonctionnaires de toutes les fonctions publiques ont perdu en moyenne 1% par an, soit près de 30% en cumulé. Bien sûr il y a eu ça et là quelques primes, quelques processus de « revalorisation » pour quelques catégories très restreintes. Sous l'ère Sarkozy l'inflation non compensée s'est considérablement accrue et les retraites en 2015 seront amputées de 40% par rapport à celles de 2002.

Deux orientations syndicales coexistent dans les organisations syndicales « de lutte ».

Une première orientation est de constater, sur les salaires, la difficulté à construire un mouvement d'ensemble des trois fonctions publiques, voire des entreprises du secteur privé. On a tendance, à inscrire les salaires dans les plates-formes, en calant des revendications « réalistes » : par exemple on réclamera le rattrapage du pouvoir d'achat seulement depuis l'arrivée de Sarkozy, ou 5% en plus Le fait de s'inscrire à froid dans des configurations unitaires de sommet parfois avec des syndicats réformistes, entraîne des plate-formes sur le plus petit dénominateur, peu mobilisatrices, parfois non chiffrées, même si on peut toujours espérer que quelque part quelque chose

pourrait entraîner le mouvement.

Une autre orientation que nous privilégions serait de constater qu'on ne peut pas vivre avec un smic à 1000 euros net, qu'il faudrait au moins 1600 euros. (pour celui qui n'a ni qualification, ni ancienneté ni contraintes d'un travail public). Que tout emploi public sanctionné par un concours devrait démarrer (1^{er} échelon de la catégorie C) à +20% du smic soit 1900 euros net, ce qui permettrait de reconstruire toutes les grilles sur des bases claires et équitables. Que de plus c'est en construisant un mouvement à la base (collectifs, assemblées...) en popularisant des revendications uniformes (300, 400, 500 euros ... pour tous ou sa traduction en points d'indice par exemple 70 points revalorisés pour tous) et un smic à la hauteur des besoins, qu'on peut commencer à mettre les gens en mouvement, fonction publique et privé, tout en maintenant les contacts unitaires traditionnels. Il n'est pas dit que la CGT ou Solidaires ne seraient pas partants au moins au départ dans certaines régions ou secteurs ! Surtout si comme en Martinique, ou en Guadeloupe...la FSU explique qu'il est possible pour l'économie de supporter une redistribution salariale, et que les mêmes qui s'enrichissent avec les salaires non versés aux travailleurs du privé paient de moins en moins d'impôts pour financer les salaires du public, quand ils ne construisent pas des crises financières à répétition.

Patrick Laclare École Émancipée)

Thème 1 : Réforme de la formation des maîtres : Une réforme inacceptable :

Les annonces faites par les ministères de l'EN et de l'Enseignement Supérieur et la Recherche sur la mise en place de la nouvelle formation des futurs maîtres n'ont fait l'objet d'aucune concertation : elles confirment une réforme qui se met en place contre l'avis de tous les acteurs concernés et débouchera à terme sur une ségrégation sociale plus grande et une dégradation de la formation professionnelle des enseignants et CPE.

D'une part, nous nous opposons particulièrement à la méthode d'organisation des stages que les étudiants seront amenés à effectuer dans les établissements scolaires. Il y a là un processus que nous ne saurions cautionner ni valider. On ne peut confier des classes en responsabilité à des étudiants, hors de la présence des enseignants titulaires. Il serait incompréhensible qu'on autorise de telles pratiques alors que pour le moindre intervenant culturel en classe, on nous rappelle, à juste titre, que l'enseignant reste responsable de ses élèves.

Cette réforme se met en place au niveau des départements dans la plus grande opacité, en dépit des problèmes déontologiques et des incohérences soulevés. Dans la précipitation et l'absence de concertation qui caractérise l'action ministérielle actuelle, notre ministre joue aux apprentis sorciers, ce que nous n'accepterons pas.

D'autre part, le potentiel des IUFM est délibérément sacrifié, le cadrage national des masters se réduit à de vagues principes qui renvoient la formation professionnelle à des stages en responsabilité et à des « modules complémentaires », l'année de stagiaire reste limitée à 30% de formation ; rien n'est prévu en termes de pré-recrutement et l'articulation proposée entre

concours et masters est contradictoire avec la conception de masters de qualité intégrant toutes les dimensions nécessaires à l'exercice du métier et permettant la réussite des étudiants. Localement, la FSU tient à affirmer sa volonté de défense des sites départementaux et en particulier celui de Perpignan. A ce propos, nous vous interrogeons, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, pour savoir où en est l'éventuelle convention entre l'IA/ et l'UPVD qui permettrait aux formateurs 1er et 2ème degrés de Perpignan d'intervenir dans les 2 universités (UM2 et UPVD), de sauver le site et l'implantation de lieux de stages dans les P.O. En conséquence, la FSU demande à nouveau l'abandon de cette réforme ainsi que le retrait des textes d'application déjà publiés au profit d'une toute autre réforme.

Cela implique que l'on se donne le temps d'une remise à plat complète et que s'ouvrent des négociations autour des axes suivants :

mettre en place un système d'allocations d'études et de pré-recrutement

assurer une carte des formations qui permette la préparation de tous les concours

élaborer un cadrage national qui articule la mise en place de masters de qualité et une préparation aux concours de recrutement

conforter le rôle des IUFM et de leur potentiel de formation pour la formation initiale et la formation continuée

mettre en place une année de fonctionnaire stagiaire qui comporte 60% du temps de service accordé à la formation professionnelle

établir un plan pluriannuel de recrutement et de résorption de la précarité.

Contribution U&A de Marc Moliner SNES

Thème 1 : Évitions les pièges de la mastérisation.

En préambule rappelons-nous que la plupart des enseignants du premier comme du second degré étaient déjà de fait recrutés à bac+5 (c'est à dire au « niveau » master) en bénéficiant d'une année de préparation, d'une formation professionnelle, d'une année de stage rémunérée dans le cadre de la Fonction Publique d'Etat après la réussite des concours, et de la garantie après le recrutement d'une grille indiciaire commune. La principale mesure du gouvernement a été l'application des directives libérales consistant à tarir les concours par le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite. Bien que cela signifiait restrictions budgétaires, augmentation du nombre d'élèves par classe, suppression de filières, orientation des élèves vers des filières courtes, cela signifiait surtout (à moins d'envisager des classes de 60 élèves !) qu'un nombre croissant d'enseignants, dans le primaire comme dans le secondaire allaient être recrutés par d'autres voies que les concours fonction publique, c'est à dire en puisant **dans un vivier de précaires**. Telle est la vraie raison de la mastérisation : construire un système où les reçus master enseignements/ mais collés concours, (ayant pourtant déjà pour la plupart exercé en responsabilité dans une classe), seront en nombre si important qu'ils constitueront le moyen idéal pour rapidement faire éclater la fonction publique, en substituer au recrutement par concours, un recrutement par le diplôme universitaire, par CV, par établissement, hors grille, arme absolue de la privatisation de l'EN.

Sans s'attarder sur les péripéties de l'année écoulée, nous pouvons résumer que ce sont surtout les luttes des enseignants-chercheurs entraînés par le SNESUP-FSU, puis des étudiants, qui ont mis en débat public les projets gouvernementaux et la nécessité de lutter contre tous les dispositifs de tous les décrets. Que paradoxalement c'est par la presse nationale que les collègues du premier et du second degré découvraient en direct, jour après jour, le vrai visage de la mastérisation tandis qu'ils n'étaient pas appelés à se joindre au mouvement de grève reconductible initié dans le supérieur, et que seuls les collègues exerçant dans les IUFM ont eu de fait l'opportunité de discuter en direct des réformes puis de se coordonner. Que la raison de cette absence de convergence dans les luttes, au moment où le gouvernement était dans l'opinion totalement affaibli, a pu trouver son explication dans et hors de notre profession le 28 mai 2009 lors du CTPM où les deux plus gros syndicats enseignants de la FSU ont émis des revendications et des votes totalement opposés, sur **la place des concours et leur contenu, le maintien des IUFM**, et même sur **l'objectif de la mastérisation**. « Cette réforme devrait aussi être l'opportunité d'enclencher une dynamique d'unification des

corps, conduisant progressivement à un seul corps, celui des agrégés revalorisés. » écrit le SNES- FSU au CTPM. Tandis qu'un peu plus tard, le SNUipp- FSU et le SNESUP (dans une démarche conjointe avec des syndicats hors FSU) exige du gouvernement de « positionner l'admissibilité à l'issue du M1 » ce qui est contraire au positionnement du SNES-FSU. Inutile de rappeler que le rôle de la FSU a été dans la période réduite au plus petit dénominateur commun de « report de l'examen des décrets » avançant les seuls points qui faisaient l'accord de tous les syndicats (extension du dispositif d'aides sociales, mise en place de pré-recrutements... alors que la **question essentielle de la place des concours en M1 ou M2, du contenu des concours, du lieu où doit se passer la formation, ... n'a jamais pu avoir d'expression fédérale claire.**

Dans ce congrès fédéral, comment pourrait-on admettre que la FSU soit incapable d'avoir une position unifiée sur la question de la formation initiale ? Il est impératif que les congrès départementaux irriguent le congrès national de positionnements pour doter la FSU d'une **indispensable synthèse permettant à celle-ci** de négocier directement avec le gouvernement, en même temps qu'elle puisse appeler sans cacophonie l'ensemble des collègues **de la maternelle à l'université** à intervenir et lutter sur tous les aspects de la formation initiale.

Cette synthèse est possible. En effet, nous ne sommes plus dans une progressivité des acquis, mais dans une configuration de totale destruction de l'EN qui oblige chaque adhérent, chaque syndicat de la FSU à regarder l'avenir, quitte à remettre en cause certaines conceptions du passé, voire une certaine forme de corporatisme diviseur. Il suffirait en plus de la bonne volonté des uns et des autres de défendre totalement certains **principes** fédéraux entre autres

- le refus de toute formule entraînant une quelconque précarisation-privatisation,
- l'intérêt général qui nécessite (outre des recrutements massifs) la meilleure formation pédagogique dès le départ,
- la démocratisation du recrutement (origine sociale, formation au plus près des territoires, financement, prérecrutement...),
- la limitation des reçus-collés au concours professionnel ou au diplôme universitaire c'est à dire l'exigence d'une réelle **réorientation** en même temps que le refus d'une sélection outrancière générée par le faible nombre de postes en trouvant dans notre congrès un moyen qui permette par exemple aux étudiants de pouvoir valider une partie de leur formation,
- le maintien du corps unique de la maternelle à l'université,
- une FSU forte et unifiée...

Patrick Laclare École Émancipée

